

ST. MAURICE :—Mes deux enfants ont été guéris du mal d'yeux provenant d'un reliquat de rougeole, par l'usage des *Roses Bénites* et avec la promesse de faire un Pèlerinage au Cap. Je remercie en outre N. D. du T. S. Rosaire pour plusieurs autres faveurs obtenues et pour deux grâces spéciales.

M. L. E. LANOUEITE.

ST. NARCISSE : Ma jeune fille a réussi dans une affaire importante, grâce à la douce et prévenante intervention de N. D. du T. S. Rosaire. Pour moi, j'ai souffrais de plusieurs infirmités : elles ont toutes disparu. Merci encore à la Vierge du Cap pour plusieurs autres faveurs obtenues par sa miséricordieuse intercession : DAME U. P.

ST. PIERRE-LES-BECQUETS : Je souffrais d'un mal au bras et je craignais la paralysie. Après avoir employé différents remèdes, je souffrais toujours : j'ai fait usage des *Roses Bénites* : aujourd'hui, je suis guérie. Gloire et reconnaissance à N. D. du Saint Rosaire : DAME J. AUGER.

LAC AU SABLE : Deux de mes enfants ont été guéris par l'usage des *Roses Bénites*, et après deux Neuvaines à Notre-Dame du Cap. Moi-même j'ai été protégée dans une maladie par son intercession : UNE ABONNÉE.

LEWISTON, MAINE : Par l'usage des *Roses Bénites* j'ai été guérie en très-peu de temps des plaies que j'avais à une jambe et qui me faisaient